

Élections dans la Fonction publique du 20 octobre 2011 : Votez, faites voter UNSA !

Les premières élections semi-générales qui se dérouleront le 20 octobre 2011 permettront à l'ensemble des agents titulaires et contractuels de la Fonction Publique d'État et de la Fonction Publique Hospitalière de désigner plusieurs milliers de représentants qui siègeront dans les nouveaux comités techniques.

L'enjeu est majeur pour l'UNSA car cette élection déterminera la représentativité des organisations syndicales dans la Fonction Publique.

Celle-ci sera appréciée à l'issue d'un dépouillement qui s'annonce complexe compte tenu du nombre de scrutins concomitants.

Les ministères ont trois jours maximum pour faire connaître leurs résultats définitifs, sauf en cas de vote électronique où ils seront connus le jour même.

Néanmoins, la DGAFP (Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique) pense publier des chiffres officiels dès le 21 au matin.

Expression directe : le service public au cœur

Émission de 2 mn diffusée

- le mardi 18 octobre 2011 sur France 2 vers 13h50,
- rediffusée le vendredi 21 octobre 2011 sur France 5 vers 22h30
- et le samedi 22 octobre 2011 sur France 3 vers 17h

Journée d'action interprofessionnelle du 11 octobre : l'UNSA dit non à l'austérité

Pour dire non à l'austérité, pour une autre répartition des richesses et exiger des mesures d'urgence, 270.000 manifestants ont défilé lors de cette journée à l'appel de l'UNSA, la CGT, la CFDT, FSU et Solidaires. L'UNSA a participé à toutes les actions locales.

Contre l'austérité et pour

- la défense de l'emploi, en particulier des jeunes ;
- l'arrêt de la taxation des complémentaires santé ;
- la suppression de la défiscalisation des heures supplémentaires ;
- la taxation des transactions financières ;
- l'arrêt des suppressions d'emploi dans la Fonction publique.

Succès d'une grève au Crédit Mutuel

Après une grève de 2 semaines au Crédit Mutuel Arkéa (Bretagne, Auvergne, Bordeaux) qui portait sur des revendications salariales et une contestation de la politique non mutualiste de la direction générale, la direction a fini par céder en accordant des augmentations pérennes pour les salariés dont la rémunération n'excède pas 40.000 euros brut par an, une prime de 300 euros pour tous et une enveloppe de 30.000 points de base supplémentaire à distribuer en concertation avec le OS représentatives lors la NAOS 2012 .

Ces négociations ont été menées par les 3 OS représentatives dans l'entreprise, l'UNSA la CFDT et la CGC. Pour autant, l'intersyndicale a fonctionné à cinq (CGT + FO), sans la CFTC.

L'UNSA a joué un rôle d'autant plus important dans la négociation qu'elle a été la plus revendicative.

L'UNSA au congrès de l'USM, l'Union syndicale des magistrats

L'UNSA et plusieurs de ses syndicats de la Police et de la Justice étaient invités au congrès de l'Union syndicale des magistrats (syndicat majoritaire de la profession) le vendredi 14 octobre. Jean Grosset, Brigitte Bruneau-Berchère, pour l'UNSA Justice, Jean-Marc Bailleul, pour le SNOP UNSA, Philippe Capon, pour l'UNSA Police, ont répondu à l'invitation.

Tous les intervenants ont décrit « la misère dans laquelle travaillaient tous les fonctionnaires de la justice ». L'USM fait pour la première fois liste commune avec l'UNSA Justice, dans le cadre de l'élection du CHSCT.

Comité exécutif de la CES des 19 et 20 octobre 2011

L'UNSA participera au prochain comité exécutif de la Confédération européenne des syndicats (CES) qui aura lieu à Bruxelles les 19 et 20 octobre. Ce comité intervient après un été de tous les dangers pour l'Union européenne et en particulier pour la zone euro. Les mois qui arrivent s'annoncent à hauts risques si un changement de cap n'est pas opéré rapidement. Avec la CES, nous affirmons que les plans d'austérité ne permettent pas de lutter efficacement contre le déficit et l'endettement.

En revanche, ils sont la cause de grandes souffrances pour les peuples en multipliant la précarité et la pauvreté, et en s'attaquant aux salaires, aux droits sociaux et à la protection sociale.

Nous sommes persuadés qu'il faut plus d'intégration européenne et plus de solidarité. C'est cette revendication que nous avons portée lors de l'euro-manifestation du 17 septembre en Pologne. Le comité exécutif va donc examiner attentivement ce contexte et traiter de la stratégie de la CES sur la base de la résolution adoptée par le congrès d'Athènes de mai dernier. Il va également assurer le suivi de la décision du congrès sur la campagne pour « un salaire égal et des droits égaux » en Europe.

A l'ordre du jour également, une discussion sur les perspectives financières de l'UE, l'étude d'une résolution sur la position de l'Union européenne à la COP17 de Durban et d'une autre à propos de Rio+20 ainsi qu'une prise de position sur la directive efficacité énergétique. Le comité exécutif va débattre d'un possible mandat sur la directive temps de travail et sur le programme de travail des partenaires sociaux pour 2012-2014. La révision de la directive sur la société européenne va être au menu de même que le Livre blanc sur les transports et une Déclaration sur le 50ème anniversaire de la Charte sociale européenne.

Rappel : signez la pétition contre tout impôt sur la santé

Dans une déclaration commune, les organisations syndicales de salariés, CFE-CGC, CFDT, CFTC, CGT, Force Ouvrière, FSU, UNSA et la Mutualité Française appellent solennellement le gouvernement et le Parlement à renoncer au doublement de la taxe sur les contrats santé solidaires et responsables et à tout impôt sur la santé.

Cette taxation entraînera inéluctablement une augmentation du coût des contrats santé et aggravera donc les inégalités d'accès aux soins.

Cette taxation intervient dans un contexte de crise sociale profonde au moment où près d'un Français sur trois déclare renoncer à des soins pour des raisons financières.

Elle est décidée alors que le taux de remboursement par la Sécurité Sociale des soins de ville pour la très grande majorité des assurés sociaux est tombé à 55%, ce qui est inacceptable, et que bénéficier d'une couverture complémentaire est devenu indispensable.

Les organisations syndicales de salariés CFE-CGC, CFDT, CFTC, CGT, Force Ouvrière, FSU, UNSA et la Mutualité Française, en demandant au gouvernement et au Parlement de renoncer à affaiblir une nouvelle fois la protection sociale des Français, rappellent leur attachement à une Sécurité Sociale de haut niveau et une couverture complémentaire solidaire accessible à tous.

Pour signer la pétition :

<http://www.mutualite.fr/Petition-non-a-la-taxe-sur-la-sante-qui-degrade-l-acces-aux-soins-des-Francais-!>